

Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

Clinique et Prise En Charge des sujets Auteurs de Violences Sexuelles (CPEC-AVS)

Session Universitaire 2014-2016 Programme 2015-2016, seconde année du DIU

Université de Médecine de Marseille – Crir-Avs Paca

Responsable de l'enseignement Marseille : Pr Christophe Lançon

Directeurs de l'enseignement Marseille :

Drs G. Azas, J. Farisse.

Université de Médecine, Montpellier I – CRIAVS Languedoc-Roussillon

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Philippe Courtet

Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. Lacambre

Université de Médecine Paul Sabatier, Toulouse

Responsable de l'enseignement : Pr Laurent Schmitt

Directeurs de l'enseignement : Dr Anne-Hélène Moncany

Informations/reenseignements :

- Fabienne CLERGUE, secrétariat Crir-Avs Paca, 04 91 83 90 33 crir-avs.paca@ap-hm.fr
- Marie MESGUICH Criavs Languedoc Roussillon, 04 67 33 85 77 criavs.lr@gmail.com
- Marie Pierre BERGE, secrétariat Pr Philippe Birmes, CHU Toulouse Purpan, 05 34 55 75 02 berge.mp@chu-toulouse.fr

Inscription :

Vous devez choisir et vous inscrire auprès :

- d'une Université de rattachement (Université de Médecine de Marseille **ou** Université de Médecine Montpellier ou Université de Médecine Toulouse)
- et du service hospitalier organisant l'enseignement (Criavs LR ou Crir-Avs Paca ou CRIAVS MP)

Pour l'Université de médecine de Marseille un dossier est à télécharger : <https://umfcs.univ-amu.fr>

Attention, une autorisation du Professeur responsable de l'enseignement vous est demandée, pour l'obtenir, le plus simple est de passer par le(s) secrétariat(s) sus-cités.

PROGRAMME DEUXIEME ANNEE :

Session 1 - Montpellier

Ethique et Recherche

Judi 10 septembre 2015 :

09 h – 12 h : Thérapie familiale systémique - Wayne Bodkin

14 h – 17 h : Mise au point actualisée des données acquises de la science - Mathieu Lacambre

Vendredi 11 septembre 2015 :

09 h – 12 h : Spécificité de la recherche sur les auteurs de violences sexuelles - Mathieu Lacambre

13 h – 17 h : Outils d'évaluation cliniques et psychométriques – Cindy Prudhomme

17 h – 18 h : Aide à la rédaction du mémoire, méthodologie- Mathieu Lacambre

Samedi 12 septembre 2015 :

Examen écrit de rattrapage de la session de juin

Session 2 - Marseille

Clinique et thérapeutique I

Judi 10 décembre 2015 et Vendredi 11 décembre 2015 : Hôpital de la Timone

6èmes journées scientifiques du CRIR-AVS : Le virtuel et ses enjeux

Samedi 12 décembre 2015 : salle de réunion du service CRIR AVS Hôpital Ste Marguerite

09 h -11h : Chimiothérapie des paraphilies - Jean Fariße

11 h -13 h : EMDR – Marie-Laure Jelin

14 h -18 h : Psychothérapie des auteurs de violences sexuelles - Eric Kania

Session 3 - Montpellier

Clinique et thérapeutique II

Judi 21 janvier 2016 :

09 h – 17 h : journée médecin coordonnateurs

Vendredi 22 janvier 2016 :

09 h - 12 h : Consentement et contrainte – Cyril Manzanera

14 h – 17 h : Thérapie cognitivo-comportementale des auteurs de violences sexuelles - Cindy Prud'homme

Session 4 - Toulouse

Clinique et thérapeutique III – prise en charge individuelle et groupale

Judi 10 mars 2016 :

09 h – 12 h : Prise en charge des adolescents – Barbara Thomazeau

14 h – 17 h : Les femmes – Philippe Genuit

Vendredi 11 mars 2016 :

09 h - 12 h : Accompagnement socio-éducatif et soins infirmiers – Anne-Hélène Moncany + IDE SMPR Muret

14 h – 16 h : Groupes de parole - Anne-Hélène Moncany

16 H – 18 h : Approches groupales spécifiques (atelier à médiation) - Philippe Genuit

Session 5 - Toulouse

Clinique et prévention

Vendredi 03 juin 2016 :

09 h – 12 h : Prévention, support éducatif – Mathieu Lacambre

11 h – 13 h : Approche sexologique - Aurélie Maquigneau

Samedi 04 juin 2016 :

Examens oraux

TD / Implications pratiques (hors session) :

- Visite SMPR et/ou unité de soin en détention
- Audience d'un procès de cours assises
- Rapport d'expertise chez l'expert ou d'une consultation auprès d'un professionnel

MEMOIRE A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 MAI 2016 (exemplaire papier à l'université de rattachement + une version pdf)

- Pour l'examen oral, l'étudiant devra présenter son mémoire en 10 minutes devant un jury, puis répondre dans un premier temps aux questions de son rapporteur (désigné au sein du jury) et enfin de l'ensemble du jury.